

Délibération n° 2018-15

Point de l'ordre du jour : I

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 02/07/2018

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure de Cachan.

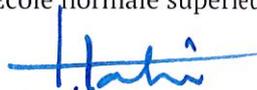
Vote unique :

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2018 du conseil d'administration de l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Nombres de votants :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Cachan, le 1^{er} octobre 2018.

Pour extrait conforme,
Le Président de l'École normale supérieure Paris-Saclay


Pierre-Paul ZALIO

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CA - 01.10.2018 - D.2018-15

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :
19 octobre 2018

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2018

Projet de procès-verbal

	Établissement	Nom	Prénom	P/A
Président du CA	ENS Paris-Saclay	ZALJO	Pierre-Paul	Présent
Personnalités qualifiées	AIRBUS SAS	BARBAUX	Yann	Présent
	CentraleSupélec	BIAUSSER	Hervé	Excusé
	ENS de Rennes	DEBUSSCHE	Arnaud	Présent
	Saint-Gobain	FAFET	Gérald	Excusé
	IFSTAR	JACQUOT-GUIMBAL	Hélène	Excusée
	Amplitudes Technologies	MARITON	Michel	Présent
	Association anciens élèves	PIDAULT	Henri	Présent
	ENS de Lyon	PINTON	Jean-François	Excusé
ATHENA	THIBAUT	Françoise	Excusée	
Représentants d'institutions partenaires	Université Paris-Saclay	BLOCH	Gilles	Présent
	Conseil régional Ile de France	LE BOHELLEC	Franck	Excusé
	CNRS	PAPILLON	Marie-Hélène	Présente
	Académie des sciences	PIRONNEAU	Olivier	Excusé
	Université Paris Sud	RETAILLEAU	Sylvie	Excusée
Collège A	Département Génie mécanique - LMT	BOUCARD	Pierre-Alain	Excusé
	Laboratoire ISP	LACOUR	Stéphanie	Excusée
	Département de Physique - LPQM	LEDOUX-RAK	Isabelle	Excusée
	Département de Physique - LAC	ROCH	Jean-François	Présent
	Département de Génie civil - LMT	ABHARI	Kamila	Présente
Collège B	Département de chimie - PPSM	JULIEN-RABANT	Carine	Présente
	Département de biologie - LPBA	RIALLAND-LE FEVRE	Pascale	Excusée
	Département EEA - SATIE	VOURC'H	Éric	Présent
Élèves et étudiants	Département Économie et gestion	LHOMME Suppléant :	Pierre	Présent
	Département génie civil	MARTIN-CAVILLE	Camille	-
	Département Économie et gestion	FRIDLIN Suppléant :	Morgane	Excusée

	Département de Physique	MOLONSKA	Charles	-
	Département d'Économie et gestion	FAYARD	Mélusine	Présente
	Département de Physique	Suppléant : JACQUOT	Oscar	-
	Département de Mathématiques	LE MAILLOUX	Guillaume	Présent
		Suppléant : SCHLICH	Suzanne	-
BIATSS	Direction de la scolarité et de la vie étudiante	RABE	Tiana	Absente

26 votants

Représentants du Ministère

Conseiller d'établissement	MAIRESSE	Marie-Pierre	-
Représentant DGESIP	TARAVELLA	Didier	Présent

Représentants du Rectorat

DES	CLEM	Chantal	Présente
-----	------	---------	----------

Membres de droit

Agent comptable	LOUIS	Loïc	Présent
Directeur général des services	TAVERNIER	François	Présent

Invités permanents présidence

Vice-présidente déléguée aux études et à la vie étudiante	DE SA	Caroline	Présente
Vice-présidente chargée des moyens	DURIEU	Cécile	Présente
Vice-président chargé de la recherche	NAKATANI	Keitaro	Présent
Vice-présidente chargée de la formation	LARTIGUE	Claire	Présente

Invités

Chargée de mission Handicap	COLIN	Catherine	Présente
Directrice du projet Saclay	GOBERT	Hélène	Présente
Directrice de la DAJIM	GUILLEMET	Marie	Présente
Directrice générale des services adjointe - DRH	TORRICELLI	Catherine	Présente

ORDRE DU JOUR

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2018 – Vote.....	3
II.	Point d'actualité.....	3
III.	Aspects pédagogiques et scientifiques	4
1.	Aide à la mobilité sortante – Vote.....	4
2.	Capacités d'accueil en M1 – Vote.....	4
IV.	Schéma directeur du handicap – Vote.....	5
V.	Aspects ressources humaines	5
1.	Bilan social 2017 – Vote	5
2.	Temps de travail – Vote.....	5
3.	Charte des contractuels – Vote	6
VI.	Aspects budgétaires et financiers	6
1.	Levée de prescription – Vote.....	6
VII.	Conventions – Information	6
VIII.	Questions diverses	6

La séance est ouverte à 9 heures 15.

Pierre-Paul ZALIO souhaite la bienvenue à une nouvelle administratrice, Kamila Abhari, maîtresse de conférence au département de génie civil.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2018 – Vote

Le procès-verbal de la séance du 9 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

II. Point d'actualité

Pierre-Paul ZALIO rend hommage à Mila Nikolova, directrice de recherche CNRS décédée le 20 juin 2018.

Par ailleurs, Pierre-Paul ZALIO indique que le chantier de l'École suit normalement son cours. La livraison des bâtiments est prévue pour la fin juin 2019. Ensuite, le déménagement durera six mois.

La rentrée 2019 aura lieu à Gif-sur-Yvette et l'année se déroulera sur deux sites.

Quant à l'acte notarial de cession du site de Cachan, il est en cours de finalisation.

En outre, parmi les événements ayant récemment jalonné la vie de l'École :

- l'accueil pour un an d'une résidence artistique ;
- un titre de championne de France universitaire d'athlétisme.

La vie scientifique de l'École a connu des faits marquants, notamment :

- la présentation des projets d'études du master de design aux Bains numériques d'Enghien ;
- les journées des grands équipements de recherche ;
- les 40 ans du laboratoire Satie ;
- la publication du dictionnaire sur les biens communs ;
- la nomination de Sylvain Schmitz à l'Institut universitaire de France.

L'actualité internationale comprend notamment :

- une mission à l'université de Hanovre ;
- la summer school on transfer learning, au sujet de l'intelligence artificielle au service des process industriels.
- l'accueil des étudiants américains dans le cadre de la NSF REU ;
- l'exercice de « last lecture » du professeur Fujita ;
- une mission liée à la signature d'un laboratoire international associé Nano-synergetics ;
- la mise en place de manipulations au Collège franco-tunisien.

S'agissant de Paris-Saclay, différents groupes techniques ont été constitués. Leur travail doit nécessairement s'inscrire dans le cadre du texte voté en conseil d'administration.

Gilles BLOCH souhaite remercier toutes les personnes qui se sont investies dans ces groupes de travail.

En outre, la dotation IDEX sera maintenue avec le même niveau d'accompagnement.

Pierre-Paul ZALIO rappelle que la question des Labex communs avec NewUni doit être abordée.

Carine JULIEN-RABANT et Chantal CLEM rejoignent la séance à 9 heures 35.

Jean-François ROCH souligne que le travail du groupe sur les graduate schools doit prendre en compte les avancées de la communauté scientifique sur le sujet.

Pierre-Paul ZALIO précise qu'il est naturel que le travail soit mené conjointement par les communautés et les établissements.

Claire LARTIGUE indique que les groupes de pôle répondent à la lettre de cadrage. Ils intégreront les travaux précédemment réalisés par les différents acteurs.

Gilles BLOCH indique que la réflexion de la création des graduate schools est formalisée depuis un an. Quel que soit le découpage proposé, le travail scientifique restera le même.

Pierre-Paul ZALIO indique que les projets de réformes de l'École ont fait l'objet d'un séminaire des directeurs de laboratoire et de département. Notamment, une réforme du mode de financement des normaliens étudiants est envisagée.

Par ailleurs, les enseignants-chercheurs devraient bénéficier, à l'issue de ces évolutions, d'un meilleur suivi de leur carrière au sein d'un dispositif d'accompagnement RH.

Enfin, le projet de rapprochement des départements d'enseignement et des laboratoires de recherche a reçu l'avis unanimement positif des communautés.

III. Aspects pédagogiques et scientifiques

1. Aide à la mobilité sortante – Vote

Claire LARTIGUE indique que le montant des aides à la mobilité des étudiants normaliens pour qu'ils effectuent un séjour à l'étranger est fixé à 20 000 euros.

Mélusine FAYARD se félicite de cette mesure. Elle s'enquiert de l'éligibilité pour les étudiants en année ARPE.

Claire LARTIGUE précise que les étudiants peuvent postuler.

Par ailleurs, l'École peut avancer certains frais. En outre, les délais de remboursement sont réduits.

Yann BARBAUX s'enquiert du montant de l'enveloppe globale de l'opération.

Pierre-Paul ZALIO précise que l'enveloppe n'est pas limitative.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le programme d'aide à la mobilité internationale sortante (AMIS) de l'ENS Paris-Saclay.

2. Capacités d'accueil en master – Vote

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les capacités d'accueil et les modalités de sélection du master 1 PHYTEM ainsi que celles du master 1 et du master 2 Monabiphot, telles que présentées dans les documents annexés.

IV. Schéma directeur du handicap – Vote

Catherine COLIN indique que ce document, validé au comité technique de février 2018 engage l'établissement sur l'accueil des personnes en situation de handicap. Il s'agit en effet d'un plan d'action formalisé, qui concerne tous les services de l'École.

Par ailleurs, la loi de 2013 oblige l'École à se doter d'un schéma directeur pluriannuel. Ce dernier présente les recommandations saillantes suivantes :

- de meilleures liaisons entre handicap et concours ;
- un engagement des élèves dans une démarche inclusive ;
- le maintien d'un référent en poste au sein des RH ;
- la formation à l'accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- un enrichissement du volet Web ;
- la formation des futurs enseignants à l'accessibilité pédagogique et leur sensibilisation à l'accessibilité numérique.

Yann BARBAUX suggère d'intégrer un volet recherche.

Catherine COLIN précise que ce volet est d'ores et déjà inclus dans le volet information.

Pierre LHOMME regrette l'hétérogénéité de la prise en compte des situations problématiques selon les départements.

Catherine COLIN indique que la cellule travaille avec le réseau de prévention des risques psychiques, améliorant l'identification des élèves en difficulté. En revanche, la déclaration du handicap reste une démarche individuelle volontaire. Pour autant, la communication sur le PEH sera améliorée.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le schéma directeur du handicap.

V. Aspects ressources humaines

1. Bilan social 2017 – Vote

Catherine TORRICELLI indique que le bilan social dresse un état des lieux de la situation sociale du personnel de l'établissement. Il a été enrichi de nouveaux indicateurs.

Pierre-Paul ZALIO souhaite que les données soient davantage contextualisées, en les mettant notamment en perspective avec l'exécution du contrat de l'École et avec son rapport d'activité.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le bilan social 2017.

2. Temps de travail – Vote

Catherine TORRICELLI précise qu'un problème technique a conduit l'établissement à mettre en place l'application HAMAC. Or cette dernière n'est pas pensée pour traiter des pointages. L'abandon du suivi automatisé des heures de travail a été discuté avec les représentants du personnel. Il convenait alors de modifier la note de cadrage et d'y ajouter le don de jour de repos.

Jean-François ROCH observe que l'annexe 1 de la note de cadrage mentionne un horaire fixe et une période de congé imposé.

Catherine TORRICELLI précise que l'annexe 1 est un planning prévisionnel, qui donnera lieu à concertation dans chaque département. De plus, les horaires restent conformes à la note de cadrage de 2010.

François TAVERNIER indique que les fermetures d'école imposées sont toujours de rigueur. Des dérogations peuvent toutefois être accordées pour des besoins en lien avec l'activité scientifique.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la modification de la charte du temps de travail.

3. Charte des contractuels – Vote

Catherine TORRICELLI précise que le recours aux contractuels est motivé par les délais parfois longs de vacance de certains postes. La charte permet de respecter une équité de traitement et favorise la pérennité des embauches.

Michel MARITON s'enquiert de la proportion de contractuels employés.

François TAVERNIER indique que le personnel contractuel représente 40 % des ETP incluant les doctorants, les contrats de recherche et les ATER.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la charte des contractuels.

VI. Aspects budgétaires et financiers

1. Levée de prescription – Vote

Loïc LOUIS indique que cette opération concerne un trop-perçu de l'ANR d'un montant de 1 839,49 euros.

Cécile DURIEU précise que ce montant n'impacte pas le compte de résultat de l'École.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la levée de la prescription quadriennale pour le remboursement d'un trop-perçu relatif au financement de la convention ANR-06-NANO-0011-03 relatif au financement par l'ANR du projet MICHRY. La créance de l'ANR sur l'ENS pour cette convention s'élève à 1 839,49 euros.

VII. Conventions – Information

Pierre-Paul ZALIO indique que ces conventions concernent principalement les laboratoires CMLA, LMT et LURPA.

Par ailleurs, Pierre-Paul ZALIO regrette que le partage de gestion entre le CNRS et l'établissement empêche ce dernier de connaître le montant consolidé des ressources contractuelles de recherche des laboratoires de l'École.

Marie-Hélène PAPILLON indique que ce point sera amélioré dans le cadre d'un avenant en septembre 2018.

VIII. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 10 heures 55.

Le président du conseil d'administration

Pierre-Paul ZALIO

